



2008-2009

Annual Report

Department of
Local
Government

Rapport annuel

Ministère des
Gouvernements
Locaux

2008-2009 Annual Report

Published by:

Department of Local Government
Province of New Brunswick
PO Box 6000
Fredericton, New Brunswick
E3B 5H1
Canada

January 2010

Cover:

Communications New Brunswick

Typesetting:

Department of Local Government

Printing and Binding:

Printing Services, Supply and Services

Printed in New Brunswick

ISBN:978-1-55471-267-0

ISSN: 1702-6164

Rapport annuel 2008-2009

Publié par :

Ministère des Gouvernements locaux
Gouvernement du Nouveau-Brunswick
Case Postale 6000
Fredericton (Nouveau-Brunswick)
E3B 5H1
Canada

Janvier 2010

Couverture :

Communication Nouveau-Brunswick

Photocomposition :

Ministère des Gouvernements locaux

Imprimerie et reliure :

Services d'imprimerie, Approvisionnement et Services

Imprimé au Nouveau-Brunswick

ISBN:978-1-55471-267-0

ISSN: 1702-6164





2008-2009

Annual Report

Department of
Local
Government

Rapport annuel

Ministère des
Gouvernements
Locaux

The Honourable Graydon Nicholas
Lieutenant-Governor
Province of New Brunswick

Your Honour:

It is our privilege to submit the Annual Report of the Department of Local Government for the fiscal year, which ended March 31st, 2009.

Respectfully submitted,



Chris Collins
Minister of Local Government

The Honourable Chris Collins
Minister of Local Government
Fredericton, New Brunswick

Dear Minister:

We are pleased to submit for your information the Annual Report of the Department of Local Government for the fiscal year, which ended March 31st, 2009.

Yours truly,



Bonny Hoyt-Hallett
Deputy Minister for the Department of Local Government

Votre Honneur Graydon Nicholas
Lieutenant-Gouverneur
Province du Nouveau-Brunswick

Votre Honneur,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Gouvernements locaux pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2009.

Veuillez agréer, Votre Honneur, l'hommage de notre profond respect.



Chris Collins
Ministre des Gouvernements locaux

L'honorable Chris Collins
Ministre des Gouvernements locaux
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur le ministre,

Nous avons le plaisir de vous présenter le rapport annuel du ministère des Gouvernements locaux pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 2009.

Veuillez recevoir, Monsieur le ministre, l'assurance de notre très haute considération.



Bonny Hoyt-Hallett
Sous-ministre du ministère des Gouvernements locaux

TABLE OF CONTENTS

Foreword.....	i
Highlights of our Key Initiatives and Activities	ii
Vision, Mission and Mandate Statements	iii
Who we are – The Departments Organizational Structure	iv
How to reach us	1
Our Central and Regional Offices	1
Regional Map	2
Our Legislation	3
WHAT WE DO – THE DEPARTMENT'S KEY SERVICES AND RESPONSIBILITIES	4
Assessment and Planning Appeal Board	4
Municipal Capital Borrowing Board	6
LOCAL GOVERNANCE AND COMMUNITY INFRASTRUCTURE DIVISION	7
Capacity Building Branch	7
Community Restructuring Branch	9
Community Infrastructure Branch.....	11
LOCAL SERVICE DISTRICT DIVISION	11
CORPORATE AND COMMUNITY FINANCE DIVISION	12
Corporate Finance Branch	13
Community Finance Branch.....	14
LOCAL GOVERNANCE REFORM.....	15
POLICY AND STRATEGIC INITIATIVES DIVISION ...	16
Local Government Policy Branch	17
Strategic Planning and Development section	18
Intergovernmental Affairs Branch	20
CORPORATE SERVICES DIVISION	21
Human Resources and Administration Branch	22
Official Languages Administration	23
Public Interest Disclosure Act.....	23
Information and Technology Management Branch.....	23
PUBLIC AFFAIRS BRANCH.....	24
OUR FINANCIAL INFORMATION	25
Expenditure Tables – Main Estimates.....	26
Expenditure Tables	26
Performance Measures	27

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos.....	i
Faits saillants des principaux projets et activités.....	ii
Vision, mission et énoncés du mandat.....	iii
Qui nous sommes – Structure organisationnelle du ministère	iv
Pour nous joindre.....	1
Bureaux régionaux et central	1
Carte des régions.....	2
Nos lois	3
CE QUE NOUS FAISONS – PRINCIPAUX SERVICES ET RESPONSABILITÉS DU MINISTÈRE.....	4
Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme	4
Commission des emprunts de capitaux par les municipalités	6
DIVISION DE LA GOUVERNANCE LOCALE ET DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE	7
Direction du renforcement des capacités	7
Direction de la restructuration communautaire.....	9
Direction de l'infrastructure communautaire	11
DIVISION DES DISTRICTS DE SERVICES LOCAUX	11
DIVISION DES FINANCES GÉNÉRALES ET COMMUNAUTAIRES	12
Direction des finances générales	13
Direction des finances communautaires	14
RÉFORME DE LA GOUVERNANCE LOCALE.....	15
DIRECTION DES POLITIQUES ET DES INITIATIVES STRATEGIQUES	16
Direction des politiques en matière d'administration locale.....	17
Section de la planification stratégique et du développement.....	18
Direction des affaires intergouvernementales	20
DIRECTION DES SERVICES GÉNÉRAUX	21
Direction des ressources humaines et de l'administration	22
Administration des langues officielles.....	23
Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public.....	23
Direction de la gestion de l'information et de la technologie	23
DIRECTION DES AFFAIRES PUBLIQUES	24
NOTRE INFORMATION FINANCIÈRE	25
Tableaux des dépenses – Budget principal.....	26
Tableaux des dépenses.....	26
Résultats des mesures du rendement.....	27

FOREWORD

The Department of Local Government is the provincial government's foremost link to communities throughout the province, be they cities, towns, villages, rural communities, or local service districts. Building and sustaining relationships with communities is fundamental to our role, and our vision.

The 2008-2009 fiscal year has been an ongoing period of change for the Department of Local Government. The organizational and operational changes that have been and will continue to be implemented are part of the Department's ultimate goal of effective service delivery that promotes and supports self-sufficient communities in a self-sufficient province.

The Department has completed and started to implement a renewed five-year strategic plan. This plan is available on the Department's website at gnb.ca/localgovernment.

The Department of Local Government was asked to negotiate with the Federation of Canadian Municipalities, for all three provincial municipal associations, an agreement to ensure New Brunswick towns, cities, and communities can access all funding under the Green Municipal Fund. In total, the Green Municipal Fund has approved 31 grant applications from New Brunswick municipalities, totalling \$2.5 million.

The Department also had assisted the Commissioner on the Future of Local Government, Jean-Guy Finn, to prepare his report to the Premier. The department helped the Commissioner's work through research, compilation of data, mapping, and facilitated the production of the report. Although government has put this report on hold, the Department continued in 2008-2009 to accept comments and suggestions from local governments and concerned organizations.

Finally, the Department launched, in the spring of 2009, the Community Profiles website. The page provides a complete list of New Brunswick Municipalities and Rural Communities and includes basic contact information and links to individual websites.

The website responds to questions frequently asked by individuals, communities, businesses, and provincial departments. Information provided features facts presented in both official languages, including a photograph and one fact that each community felt presented an accurate reflection of itself.

The Department of Local Government will continue to act as a liaison with municipalities and rural communities and provides advice and guidance on matters relating to finances, administration, governance, and infrastructure.

AVANT-PROPOS

Le ministère des Gouvernements locaux est le principal lien du gouvernement provincial avec les communautés de la province, c'est-à-dire les cités, villes, villages, communautés rurales ou districts de services locaux. La création et le maintien de liens avec les communautés sont essentiels au rôle et à la mission du Ministère.

Au cours de l'exercice 2008-2009, le ministère des Gouvernements locaux a connu une période continue de changements. Les changements organisationnels et opérationnels qui ont eu lieu et qui se poursuivront font partie du but ultime du Ministère d'assurer une prestation efficace des services qui encourage et appuie les communautés autosuffisantes dans une province autosuffisante.

Le Ministère a achevé un plan stratégique quinquennal renouvelé et a commencé sa mise en œuvre. Ce plan est accessible sur le site Web du Ministère à l'adresse : <http://www.gnb.ca/gouvernementslocaux>.

Il a été demandé au ministère des Gouvernements locaux de négocier une entente avec la Fédération canadienne des municipalités pour les trois associations municipales de la province afin de garantir l'accès des villes, des cités et des communautés du Nouveau-Brunswick à tous les financements dans le cadre du Fonds municipal vert (FMV). En tout, le Fonds municipal vert a approuvé 31 demandes de subvention émanant des municipalités néo-brunswickaises, soit un total de 2,5 millions de dollars.

Le Ministère a également aidé le commissaire chargé d'examiner l'avenir de la gouvernance locale, Jean-Guy Finn, à préparer son rapport pour le premier ministre. Il a ainsi contribué aux travaux du commissaire grâce aux recherches, à la compilation de données et à la schématisation effectuées, facilitant ainsi la production du rapport. En 2008-2009, le Ministère a continué d'accepter les commentaires et les suggestions des gouvernements locaux et des différents organismes bien que le rapport ait pour l'instant été mis en attente par le gouvernement.

Enfin, le Ministère a lancé le site Web sur les Profils des communautés au printemps 2009. Ce site offre une liste complète des municipalités et des communautés rurales du Nouveau-Brunswick et inclut les renseignements principaux sur les personnes ressources et des liens vers les sites Web particuliers.

Il répond aux questions fréquemment posées par les individus, les communautés, les entreprises et les ministères de la province. L'information fournie comprend des données présentées dans les deux langues officielles, avec une photo et un fait pour chaque communauté qui, selon elle, offrent une image exacte de ce qu'elle est.

Le ministère des Gouvernements locaux agit comme coordonnateur avec les municipalités et les communautés rurales et offre des conseils et de l'aide sur des questions financières, administratives, de gouvernance et d'infrastructure.

HIGHLIGHTS OF OUR KEY INITIATIVES AND ACTIVITIES IN 2008-2009

Agreements were completed between the Department and all municipalities under the Gas Tax Fund program. The total transfer to municipalities for investment in projects in 2008-09 was \$21,481,180.

Gas Tax Fund investments in unincorporated areas of the province totaled \$ 9,171,224 for the year. One major investment was the development of a rural water system in the Penobsquis area.

Following the May 2008 quadrennial municipal election, the Department organized and hosted a two-day municipal orientation session. Municipal Orientation 2008 provided new and returning mayors and councillors with a broad variety of learning opportunities. Over 420 representatives attended the event and over 250 participants registered in a pre-orientation workshop on climate change

The Department organized the second Premier's Forum with Cabinet members and representatives from New Brunswick's municipal associations. This event reflects the commitment of Government for ongoing dialogue with the local government sector.

The Department facilitated discussions between government agencies, the municipal associations and the Association of New Brunswick Fire Chiefs for the development of legislation providing presumptive coverage for firefighters in instances of heart attack or various forms of cancer.

Addressing one of its commitments under the Climate Change Action Plan, the Department amended the *Municipalities Act* to enable municipalities to become generators of electricity, and in doing so undertake green energy projects.

The Department introduced legislation to improve dog control in unincorporated areas and to strengthen the work and longer-term viability of the NBSPCA.

The Department facilitated a process to enable the adoption of a shared services arrangement between municipal and unincorporated communities in the Fredericton Junction area, resulting in cost-sharing for the Tri-county recreational facility.

Two new websites, on Days of Rest, and the Assessment and Planning Appeal Board, were also developed to assist individuals, communities, and businesses.

FAIT SAILLANTS DE NOS PRINCIPAUX PROJETS ET ACTIVITÉS EN 2008-2009

Le Ministère et toutes les municipalités ont conclu des ententes dans le cadre du programme du Fonds de la taxe sur l'essence. Le transfert total aux municipalités pour des investissements dans des projets en 2008-2009 était d'un montant de 21 481 180 dollars.

Les investissements du Fonds de la taxe sur l'essence dans des secteurs non constitués en municipalité ont atteint 9 171 224 dollars pour l'année. Un des principaux investissements a été la mise en place d'un système d'approvisionnement en eau en zone rurale dans la région de Penobsquis.

Suite à l'élection municipale quadriennale qui a eu lieu en mai 2008, le Ministère a organisé une session d'orientation municipale de deux jours. Orientation municipale 2008 a fourni aux maires et aux conseillers, nouvellement élus ou réélus, diverses occasions d'apprentissage. Plus de 420 représentants ont participé à cette activité et plus de 250 personnes ont également pris part à un atelier de pré-orientation sur les changements climatiques.

Le Ministère a organisé le deuxième Forum du premier ministre avec les membres du Cabinet et les représentants des associations municipales du Nouveau-Brunswick. Cet événement reflète l'engagement du gouvernement pour un dialogue continu avec le secteur gouvernemental local.

Le Ministère a facilité les discussions entre les organismes gouvernementaux, les associations municipales et l'Association des chefs de pompiers du Nouveau-Brunswick pour élaborer des lois garantissant la couverture pour les maladies présumées d'origine professionnelle des pompiers en cas de crise cardiaque ou de diverses formes de cancer.

Suivant l'un de ses engagements dans le cadre du Plan d'action sur les changements climatiques, le Ministère a modifié la *Loi sur les municipalités* afin de permettre à celles-ci de produire de l'électricité et par là même d'entreprendre des projets d'énergie verte.

Le Ministère a présenté une loi pour améliorer le contrôle des chiens dans les secteurs non constitués en municipalité et pour renforcer le travail et la viabilité à long terme de la Société protectrice des animaux du Nouveau-Brunswick.

Le Ministère a facilité un processus permettant l'adoption d'une entente de partage de services entre les communautés municipales et non constituées dans la région de Fredericton Junction, entraînant le partage des coûts pour les installations de loisirs Tri-County.

Deux nouveaux sites Web sur la *Loi sur les jours de repos* et sur la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme (CAMEU) ont également été lancés pour aider les particuliers, les communautés et les entreprises.

Our Vision / Notre vision

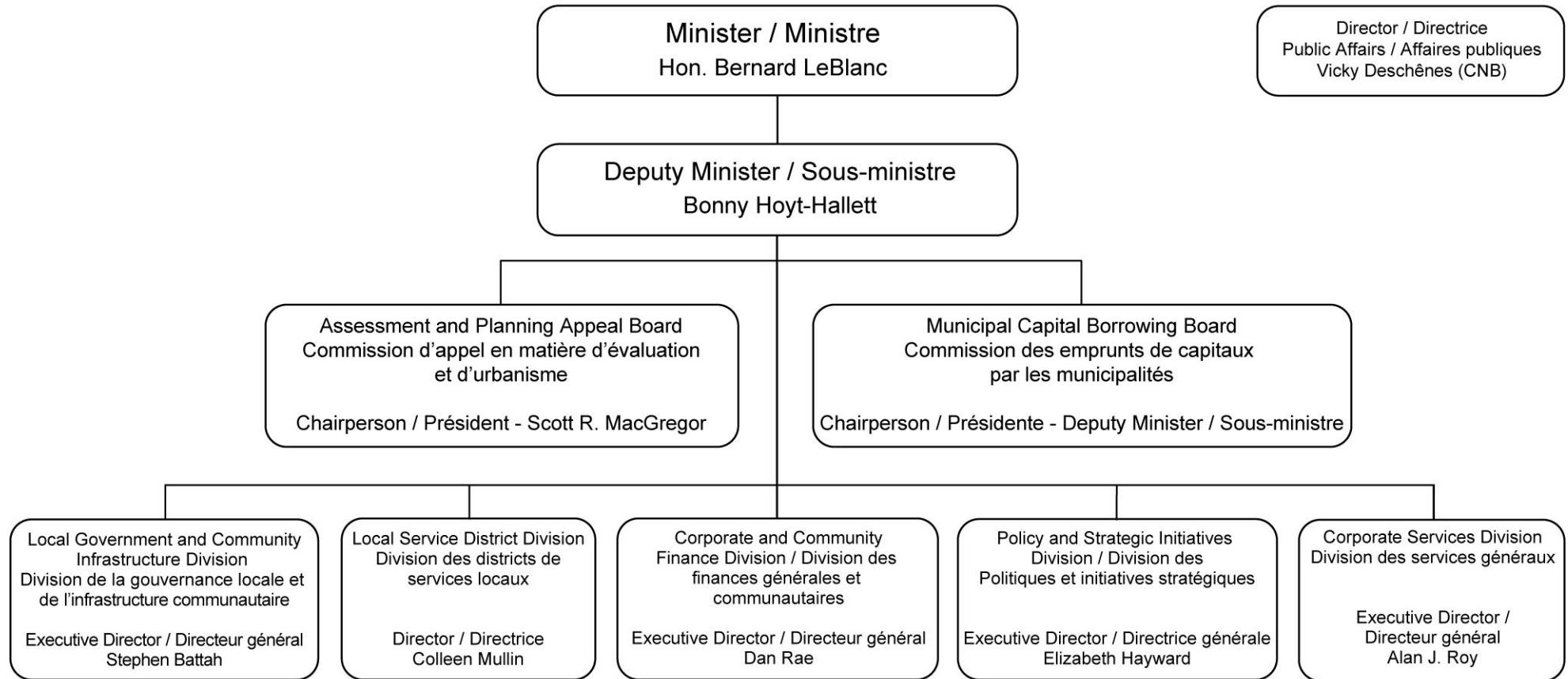
Vibrant, viable communities in a self-sufficient province.

Des communautés viables et dynamiques dans une province autosuffisante.

Our Mission / Notre mission

To provide provincial leadership in support of self-sufficient communities.
Offrir un leadership provincial pour appuyer les communautés autosuffisantes.

MANDATE STATEMENTS	ÉNONCÉS DU MANDAT
<p><i>Our mission will be achieved by:</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Recruiting, developing, and retaining employees as part of a dynamic team. • Providing advisory and educational support to those who govern and manage communities. • Supporting sound community financing and budget development. • Responding to interest in community restructuring and facilitating restructuring initiatives. • Carrying out the required day-to-day operations in Local Service Districts. • Providing engineering advice in support of existing or new community infrastructure. • Managing community project funding initiatives. • Developing policy and legislation in response to local governance issues and community needs. • Serving as the key point of liaison between other provincial departments and our stakeholders. • Liaising with the federal government on issues and programs which affect New Brunswick's communities. 	<p><i>Notre mission sera réalisée par les moyens suivants :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Recruter, perfectionner et maintenir des employés au sein d'une équipe dynamique. • Offrir un soutien consultatif et éducatif à ceux qui gouvernent et gèrent les communautés. • Appuyer un bon financement communautaire et une saine préparation budgétaire. • Répondre aux intérêts dans la restructuration communautaire et faciliter les initiatives de restructuration. • Mener à bien les activités quotidiennes exigées dans les districts de services locaux. • Offrir des conseils en ingénierie pour appuyer l'infrastructure communautaire actuelle ou nouvelle. • Gérer les mesures de financement de projets communautaires. • Élaborer des politiques et la législation en réponse aux questions de gouvernance locale et aux besoins communautaires. • Servir de point clé de liaison entre les autres ministères provinciaux et nos intervenants. • Assurer la liaison avec le gouvernement fédéral sur les questions et les programmes qui touchent les communautés du Nouveau-Brunswick.



How to Reach us – Our Central and Regional Offices
Pour nous joindre – Bureaux régionaux et central

Central Office / Bureau Central

Department of Local Government / Ministère des Gouvernements locaux

Marysville Place, 20 McGloin Street, Fredericton, NB, E3A 5T8
Place Marysville, 20, rue McGloin, Fredericton (Nouveau-Brunswick), E3A 5T8

Regional Offices/ Bureaux Régionaux

<p>Local Services / Services locaux 1 LYNN DEGRÂCE BATHURST 159, rue Main St., Suite/bureau 202 Bathurst, N.B. (N.-B.), E3A 1A6 Tel. / Tél. : 506-547-7443 Fax / Téléc. : 506-547-7655 E-mail / Courriel : lynn.degrace@gnb.ca</p>	<p>Local Services / Services locaux 5 PETER KAVANAGH WOODSTOCK 111, rue Chapel St. Woodstock, N.B. (N.-B.), E7M 1G6 Tel. / Tél. : 506-325-4847 Fax / Téléc. : 506-325-4541 E-mail / Courriel : peter.kavanagh@gnb.ca</p>
<p>Local Services / Services locaux 2 Gérald Fournier MIRAMICHI 316, av. Dalton Ave. Miramichi, N.B. (N.-B.), E1V 3N9 Tel. / Tél. : 506-778-6686 Fax / Téléc. : 506-778-6796 E-mail / Courriel : gerald.fournier@gnb.ca</p>	<p>Local Services / Services locaux 6 Doris Blanchard EDMUNDSTON Carrefour Assomption, 121, rue de Église St., 3rd Floor – 3^e étage Edmundston, N.B. (N.-B.) E3V 1J9 Tel. / Tél. : 506-735-2763 Fax / Téléc. : 506-735-2310 E-mail / Courriel : doris.blanchard@gnb.ca</p>
<p>Local Services / Services locaux 3 Daniel Goguen RICHIBUCTO Newstart Building 9239, rue Main St. Richibucto, N.B. (N.-B.), E4W 4B4 Tel. / Tél. : 506-523-7604 Fax / Téléc. : 506-523-7648 E-mail / Courriel : daniel.goguen@gnb.ca</p>	<p>Local Services / Services locaux 7 Daren McCabe ST. STEPHEN St. Stephen Regional Centre 41, rue King St. St. Stephen, N.B. (N.-B.), E3L 2C1 Tel. / Tél. : 506-466-7370 Fax / Téléc. : 506-466-7373 E-mail / Courriel : darren.mccabe@gnb.ca</p>
<p>Local Services / Services locaux 4 Brian Lamb HAMPTON 410, promenade William Bell Drive, Unit / bureau 2 Hampton, N.B. (N.-B.), E5N 2C2 Tel. / Tél. : 506-832-6000 Fax / Téléc. : 506-832-6007 E-mail / Courriel : brian.lamb@gnb.ca</p>	<p>Local Services / Services locaux 8 André Sonier TRACADIE-SHEILA 3518 – 2, rue Main St. Tracadie-Sheila, N.B. (N.-B.), E1X 1C9 Tel. / Tél. : 506-394-3868 Fax / Téléc. : 506-394-3897 E-mail / Courriel : andre.sonier@gnb.ca</p>

**Department of Local Government
Local Services Managers (LSM) Office Locations and Regional Boundaries**

**Ministère des Gouvernements locaux
Emplacements des bureaux des gestionnaires des services locaux (GSL) et
limites régionales**



Office Locations/ Emplacements des bureaux	•
Regional Boundaries/ Limites régionales	—

OUR LEGISLATION	NOS LOIS
<i>Agricultural Land Protection and Development Act [subsection 10(2) and section 11]</i>	<i>Loi sur la protection et l'aménagement du territoire agricole [paragraphe 10(2) et article 11];</i>
<i>An Act to Comply with the Request of The City of Saint John on Taxation of the LNG Terminal</i>	<i>Loi visant à respecter la demande de la cité appelée The City of Saint John sur la taxation du terminal de GNL;</i>
<i>Assessment and Planning Appeal Board Act</i>	<i>Loi sur la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme;</i>
<i>Business Improvement Areas Act</i>	<i>Loi sur les zones d'amélioration des affaires;</i>
<i>Cemetery Companies Act [paragraph 5(1)(c)]</i>	<i>Loi sur les compagnies de cimetière [alinéa 5(1)c];</i>
<i>Control of Municipalities Act</i>	<i>Loi sur le contrôle des municipalités;</i>
<i>Days of Rest Act</i>	<i>Loi sur les jours de repos;</i>
<i>Edmundston, 1998 Act</i>	<i>Loi sur Edmundston, 1998;</i>
<i>Evidence Act (sections 88, 89 and 90)</i>	<i>Loi sur la preuve (articles 88, 89 et 90);</i>
<i>Greater Saint John Regional Facilities Commission Act</i>	<i>Loi de la Commission des installations régionales du Grand Saint John;</i>
<i>Highway Act (sections 58 to 62.1)</i>	<i>Loi sur la voirie (articles 58 à 62.1);</i>
<i>Metric Conversion Act</i>	<i>Loi sur la conversion au système métrique;</i>
<i>Municipal Assistance Act (subsection 3(1) and sections 5 and 9)</i>	<i>Loi sur l'aide aux municipalités (paragraphe 3(1) et articles 5 et 9);</i>
<i>Municipal Capital Borrowing Act</i>	<i>Loi sur les emprunts de capitaux par les municipalités;</i>
<i>Municipal Debentures Act</i>	<i>Loi sur les débentures émises par les municipalités;</i>
<i>Municipal Thoroughfare Easements Act</i>	<i>Loi sur les servitudes de passage au profit des municipalités;</i>
<i>Municipalities Act [other than subsection 19(8), paragraphs 87.1(1)(b) and (2)(b) and subsections 125(1) and 188(3)]</i>	<i>Loi sur les municipalités [sauf paragraphe 19(8), alinéas 87.1(1)b) et (2)b) et paragraphes 125(1) et 188(3)];</i>
<i>New Brunswick Municipal Finance Corporation Act [section 14 and subsection 16(4)]</i>	<i>Loi sur la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick [article 14 et paragraphe 16(4)];</i>
<i>Police Act [paragraph 17.05(2)(b), subsections 17.06(3) and (4), paragraph 17.2(3)(b) and subsections 17.4(3) and (4)]</i>	<i>Loi sur la police [alinéa 17.05(2)b), paragraphes 17.06(3) et (4), alinéa 17.2(3)b) et paragraphes 17.4(3) et (4)];</i>
<i>Real Property Tax Act [section 4 and subsection 5(10)]</i>	<i>Loi sur l'impôt foncier [article 4 et paragraphe 5(10)];</i>
<i>Service New Brunswick Act [paragraph 15.1(3)(b)]</i>	<i>Loi sur Service Nouveau-Brunswick [alinéa 15.1(3)b)];</i>
<i>Society for the Prevention of Cruelty to Animals Act</i>	<i>Loi sur la Société protectrice des animaux;</i>
<i>Unsightly Premises Act</i>	<i>Loi sur les lieux inesthétiques.</i>

WHAT WE DO – THE DEPARTMENT'S KEY SERVICES AND RESPONSIBILITIES

In the year covered by this annual report (fiscal 2008-2009), the Department of Local Government was comprised of two Boards:

The Assessment and Planning Appeal Board, and The Municipal Capital Borrowing Board and three Divisions:

- Local Government
- Corporate Services Division
- Policy and Strategic Initiatives

Following are descriptions that provide an overview of the two Boards, as well as the services and responsibilities under each of the function areas within the three Divisions.

ASSESSMENT AND PLANNING APPEAL BOARD

The Assessment and Planning Appeal Board functions independently from the Department, but for administration purposes, such as staffing and budget allocation, is aligned with Local Government.

The Board is responsible for hearing appeals and rendering decisions on the following:

- Property tax assessment appeals;
- Appeals of land use and planning decisions; and
- Appeals of local Heritage Review Board decisions under the *Municipal Heritage Preservation Act*.

The Board conducts hearings through 11 regional panels, which are convened as and where required throughout the province. Each panel consists of a chairperson and two members appointed from the respective region. The Chair of the Assessment and Planning Appeal Board may either chair an appeal hearing, or designate one of three vice-chairs to act as chair for a hearing.

CE QUE NOUS FAISONS – PRINCIPAUX SERVICES ET RESPONSABILITÉS DU MINISTÈRE

Au cours de l'année visée par le présent rapport annuel (exercice financier 2008-2009), le ministère des Gouvernements locaux était formé de deux commissions:

Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme, et Commission des emprunts de capitaux par les municipalités, et de trois divisions :

- Gouvernements locaux
- Division des services généraux
- Politiques et initiatives stratégiques

Les descriptions suivantes donnent un aperçu des deux commissions, ainsi que des services et responsabilités relevant de chaque secteur de fonctionnement des trois divisions.

COMMISSION D'APPEL EN MATIÈRE D'ÉVALUATION ET D'URBANISME

La Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme est autonome, mais elle relève du ministère des Gouvernements locaux à des fins administratives comme la dotation en personnel et l'allocation budgétaire.

La Commission est chargée d'entendre les appels suivants et de rendre des décisions :

- appels en matière d'évaluation foncière;
- appels des décisions en matière de planification et d'utilisation des terres;
- appels des décisions des comités du patrimoine locaux en vertu de la *Loi sur la sauvegarde du patrimoine municipal*.

La Commission tient des audiences par l'entremise de 11 comités régionaux qui se réunissent au besoin et à l'endroit requis dans la province. Chaque comité est composé d'un président et de deux membres nommés par la région respective. Le président de la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme peut présider l'audience d'un appel ou désigner un des trois vice-présidents pour présider une audience.

<p>Following is a summary of the Board's activity in 2008-2009, the <i>Property Tax Assessment Appeals</i>:</p>	<p>Voici un sommaire des activités de la Commission en 2008-2009, <i>Appels en matière d'évaluation foncière</i> :</p>
<ul style="list-style-type: none"> • received 196 property tax assessment appeals; • scheduled 464 hearings; of these, some cases were withdrawn, rescheduled or adjourned, leaving a total of 153 appeals requiring a hearing to be conducted; • rendered a total of 153 written decisions; and • in 2009, 309 appeals were disposed of either through a hearing or withdrawal; 	<ul style="list-style-type: none"> • 196 appels reçus en matière d'évaluation foncière; • 464 audiences prévues; certains appels ont été retirés, reportés ou ajournés, laissant un total de 153 appels qui ont exigé la tenue d'une audience; • 153 décisions écrites rendues; • 309 appels réglés à la suite d'une audience ou d'un retrait au cours de l'année;
<p>Land Use and Planning Decision Appeals:</p>	<p><i>Appels des décisions en matière de planification et d'utilisation des terres</i> :</p>
<ul style="list-style-type: none"> • 69 appeals were filed; and • disposed of 113 planning appeals. 	<ul style="list-style-type: none"> • 69 appels déposés; • 113 appels réglés en matière de planification.
<p>Heritage Review Board Decision Appeals:</p>	<p><i>Appels des décisions des comités du patrimoine locaux</i> :</p>
<ul style="list-style-type: none"> • received two heritage appeals; and • disposed of two heritage appeals. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2 appels reçus en matière de patrimoine; • 2 appels réglés en matière de patrimoine.
<p>Report on Residential Property Assessment Appeals</p>	<p>Rapport sur les appels en matière d'évaluation foncière</p>
<p>As committed in 2007-2008, the Assessment and Planning Appeal Board will now publish a summary of residential property appeals.</p>	<p>Selon son engagement pris en 2007-2008, la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme publiera désormais un sommaire des appels en matière d'évaluation foncière résidentielle.</p>
<p>There were 170 residential appeals filed in 2008. Of these, 39 were withdrawn by the appellants before the hearing, 14 were dismissed for non-appearance at the scheduled hearing by the appellant, 42 were heard and dismissed by the Board, and 11 were allowed by the Board.</p>	<p>En 2008, 170 appels en matière d'évaluation foncière résidentielle ont été déposés, parmi lesquels 39 ont été retirés par les appellants avant l'audience, 14 ont été rejetés pour absence de l'appelant lors de l'audience prévue, 42 ont été entendus et rejetés par la Commission et 11 ont été acceptés.</p>
<p>The Board decided on 107 filed residential appeals requests.</p>	<p>La Commission a rendu une décision sur 107 demandes d'appels déposées en matière d'évaluation foncière résidentielle.</p>
<p>As for 2009 assessments, there were no appeals filed with the Board before March 31, 2009.</p>	<p>En 2009, aucune demande d'appel n'a été déposée auprès de la Commission avant le 31 mars de cette année.</p>

It is anticipated that the 2009 changes made to the *Assessment Act*, which permit the property owner to have access to property sales in their neighbourhood throughout the assessment process, will result in fewer adjourned hearings and more positive discussion of the important issues on a residential appeal.

MUNICIPAL CAPITAL BORROWING BOARD

The Municipal Capital Borrowing Board (MCBB) authorizes long term capital borrowing as well as interim financing for capital works (e.g. water and sewer systems, buildings and heavy equipment) by municipalities, rural communities and municipal agencies, such as solid waste commissions. The Board also monitors each file once capital borrowing is authorized. The MCBB is comprised of a Chair, Vice-Chair, Secretary, and three additional members. A new member was appointed in November 2007.

Given that municipalities operate on a calendar year, the following is a summary of the Board's activity in 2008:

- received 96 applications for authorization for capital borrowing, totalling \$ 174 million from 57 of the province's municipalities, rural communities and municipal agencies; and
- held 10 regular hearings and 3 special hearings during 2008 approving \$83 million in long-term capital borrowing and \$9 million in interim financing for capital works.

An additional \$82 million in funding requests were conditionally approved pending confirmation of funding from other sources.

On prévoit que les modifications de 2009 apportées à la *Loi sur l'évaluation*, autorisant le propriétaire à avoir accès aux ventes de propriétés de son quartier pendant tout le processus d'évaluation, entraîneront moins d'ajournements d'audience et des discussions plus positives concernant les aspects importants d'un appel en matière d'évaluation foncière résidentielle.

COMMISSION DES EMPRUNTS DE CAPITAUX PAR LES MUNICIPALITÉS

La Commission des emprunts de capitaux par les municipalités (CECM) autorise les emprunts de capitaux à long terme de même que le financement provisoire pour des travaux d'immobilisation (ex.: réseaux d'aqueduc et d'égout, bâtiments et équipement lourd) par les municipalités, les communautés rurales et les organismes municipaux, comme les commissions de gestion des déchets solides. La Commission suit aussi chaque dossier lorsque l'emprunt de capitaux est autorisé. La CECM se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et de trois autres membres. Un nouveau membre a été nommé en novembre 2007.

Comme les municipalités fonctionnent par année civile, voici un sommaire des activités de la Commission en 2008 :

- 96 demandes d'autorisation d'emprunt de capitaux d'une valeur totale de 176 millions de dollars reçues de 57 municipalités, communautés rurales et organismes municipaux de la province;
- 10 audiences ordinaires et 3 audiences spéciales tenues en 2008, pour l'approbation d'emprunts de capitaux à long terme d'une valeur de 83 millions de dollars et de financement provisoire d'une valeur de 9 millions de dollars pour des travaux d'immobilisation.
- de plus, 82 millions de dollars en réponse à des demandes de financement ont été approuvés sous condition en attendant la confirmation du financement d'autres sources).

LOCAL GOVERNANCE AND COMMUNITY INFRASTRUCTURE DIVISION

A fundamental role of the Department of Local Government is to serve as the primary point of contact between the Provincial Government and incorporated communities (cities, towns, villages, and rural communities). The Department continues to promote ongoing dialogue on community issues.

To augment this role during the 2008-2009 fiscal year, the Local Governance and Community Infrastructure Division provided a broad array of information and technical advice to Municipalities and Rural Communities. The Department's operational responsibilities were administered under the Local Governance and Community Infrastructure Division through three branches:

Capacity Building;
Community Restructuring; and
Community Infrastructure.

An outline of the services provided by each of the three branches during the 2008-2009 fiscal year follows.

Capacity Building Branch

The key services administered by the Capacity Building Branch included:

- providing advisory services to municipalities;
- building governing capacity at the local level; and
- providing engineering and technical support to communities including incorporated and unincorporated areas.

During the year, the Branch provided guidance to local government officials regarding the exercise of their powers and the administration of their communities as well as various issues relating to the application of the *Municipalities Act*.

DIVISION DE LA GOUVERNANCE LOCALE ET DE L'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE

Un rôle fondamental du ministère des Gouvernements locaux est d'agir comme principal lien entre le gouvernement provincial et les communautés constituées (cités, villes, villages et communautés rurales). Le Ministère continue à promouvoir un dialogue permanent sur les questions communautaires.

Afin d'élargir ce rôle au cours de l'exercice 2008-2009, la Division de la gouvernance locale et de l'infrastructure communautaire a offert une vaste gamme de conseils techniques et informatifs à ces municipalités et à des communautés rurales. La Division de la gouvernance locale et de l'infrastructure communautaire a assumé les responsabilités opérationnelles du Ministère par l'entremise de trois directions :

Renforcement des capacités;
Restructuration communautaire;
Infrastructure communautaire.

Voici les grandes lignes des services offerts par chacune des trois directions au cours de l'exercice 2008-2009.

Direction du renforcement des capacités

Les principaux services gérés par la Direction du renforcement des capacités étaient :

- la prestation continue de services consultatifs aux municipalités;
- le développement de la capacité de gouvernance à l'échelle locale;
- la prestation d'un service de soutien technique et d'ingénierie aux communautés, y compris les secteurs constitués et non constitués en municipalités.

Au cours de l'année, la Direction a fourni aux représentants des administrations locales une orientation sur l'exercice de leurs pouvoirs et l'administration de leurs communautés, et sur diverses questions liées à l'application de la *Loi sur les municipalités*.

<p>The Branch provided numerous capacity building training opportunities to individual communities including an extensive two-day training session for the new Rural Community of Upper Miramichi. The Branch was also responsible for the delivery of Municipal Orientation 2008.</p>	<p>La Direction a proposé de nombreuses occasions de formation en matière de renforcement des capacités aux diverses municipalités et communautés rurales, dont une session de formation approfondie de deux jours pour la nouvelle communauté rurale d'Upper Miramichi. La Direction a également été responsable de la prestation du programme Orientation municipale 2008.</p>
<p>The Branch facilitated discussions with Local Government officials and representatives of municipal associations to aid in identifying issues of concern to municipalities as well as to seek potential solutions. This was accomplished in part through the coordination of meetings of the Provincial-Municipal Council (PMC). The PMC is a forum through which the Minister of Local Government and the presidents of the three associations representing municipal elected officials address issues effecting municipalities and rural communities.</p>	<p>La Direction a aussi facilité les réunions du Conseil provincial-municipal (CPM). Le CPM est un forum qui permet au ministre des Gouvernements locaux et aux présidents des trois associations représentant les élus municipaux de discuter des enjeux qui concernent les municipalités et les communautés rurales.</p>
<p>The three associations include the Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), the Union of Municipalities of New Brunswick (UMNB) and the Cities of New Brunswick Association (CNBA).</p>	<p>Les trois associations sont l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick (AFMNB), l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick (UMNB) et l'Association des cités du Nouveau-Brunswick (ACNB).</p>
<p>The Branch hosted bi-annual meetings with the Executive Board of Directors of the Association of Municipal Administrators of New Brunswick. This is a forum that provides an opportunity to exchange ideas and gain an administrative perspective on how to achieve capacity within the municipal sector.</p>	<p>La Direction a organisé des rencontres semestrielles avec le conseil d'administration de l'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un forum qui offre la possibilité d'échanger des idées et d'obtenir une perspective administrative sur les moyens de renforcer les capacités dans le secteur municipal.</p>
<p>The Branch also held meetings with the executive directors of the provincial municipal associations and attended six board meetings, was actively involved at each of their municipal associations' annual general meetings, providing updates on the Department's activities, information sessions on capacity building and holding information kiosks.</p>	<p>La Direction a également organisé des rencontres avec les directeurs généraux des associations municipales de la province et a assisté à six réunions du conseil d'administration. Elle a activement participé aux assemblées générales annuelles des associations municipales, fournissant des mises à jour sur les activités du Ministère et des sessions d'information sur le renforcement des capacités et mettant en place des kiosques d'information.</p>
<p>In addition, the Branch provided support to the Minister of Local Government for the Provincial and Territorial Meetings of Ministers responsible for Local Government that was held in Halifax.</p>	<p>En outre, la Direction a appuyé le ministre des Gouvernements locaux lors des réunions provinciales et territoriales des ministres responsables des administrations locales qui se sont tenues à Halifax.</p>

<p>In 2008-2009, the Capacity Building Branch provided engineering and technical advisory services to local governments, commissions and local service districts. These services are particularly focused on smaller municipalities and unincorporated areas which provides engineering and technical resources, and such examples includes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • assisting Municipalities and Local Service Districts (LSDs) in identifying their infrastructure needs; • guiding small local government bodies as they liaised with hired private sector engineering firms; • raising awareness regarding provincial requirements for the operation of municipal treatment systems; • providing instructional support to community personnel who operate systems and equipment; and • coordinating the technical review on fire vehicle and equipment acquisitions as well as responding to requests for assessments of local fire and recreational facility engineering needs. <p>In 2008-2009, the Branch oversaw the acquisition of 10 fire vehicles. The Branch assumed project manager responsibilities pertaining to infrastructure projects being carried out in unincorporated areas of the province under the Federal/Provincial Gas Tax Fund.</p> <p>During the year, the Branch also continued to manage the financial support given to municipalities as well as planning and solid waste commissions with obligations under the <i>Official Languages Act</i>.</p>	<p>En 2008-2009, la Direction du renforcement des capacités a offert des services de consultation technique et d'ingénierie aux gouvernements locaux, aux commissions et aux districts de services locaux. Ces services sont particulièrement axés sur les petites municipalités ou les secteurs non constitués en municipalités et assurent des ressources techniques et d'ingénierie, comprenant ce qui suit :</p> <ul style="list-style-type: none"> •aider les municipalités et les districts de services locaux (DSL) à déterminer leurs besoins en matière d'infrastructure; •orienter les petits organismes d'administration locale dans leurs relations avec les firmes d'ingénierie embauchées du secteur privé; •accroître la sensibilisation aux exigences provinciales relatives à l'exploitation des systèmes de traitement municipaux; •offrir un soutien pédagogique au personnel communautaire qui exploite des systèmes et de l'équipement; •coordonner l'examen technique des camions d'incendie et de l'équipement acquis et répondre aux demandes d'évaluation des besoins en matière d'installations de loisirs et de services d'incendie locaux. <p>En 2008-2009, la Direction a supervisé l'acquisition de 10 camions d'incendie. La Direction a pris en charge les responsabilités de gestionnaire des projets d'infrastructure mis en œuvre dans les secteurs non constitués en municipalités de la province dans le cadre du Fonds de la taxe sur l'essence fédéral-provincial.</p> <p>Au cours de l'année, la Direction a aussi continué de gérer le soutien financier aux municipalités et aux commissions d'urbanisme et de gestion des déchets solides ayant des obligations en vertu de la <i>Loi sur les langues officielles</i>.</p>
<p><u>Community Restructuring Branch</u></p> <p>Over the 2008-2009 fiscal year, the Community Restructuring Branch provided advice towards and facilitated community restructuring and shared services arrangements.</p>	<p><u>Direction de la restructuration communautaire</u></p> <p>Au cours de l'exercice 2008-2009, la Direction de la restructuration communautaire a offert des conseils en vue de faciliter la restructuration communautaire et les ententes de partage de services.</p>

The Branch continued to work with communities (incorporated and unincorporated) in examining the potential establishment of rural communities and municipal restructuring options. Over the year, 10 feasibility studies were undertaken or completed as part of community restructuring process. Two communities were restructured.

The Branch facilitated the development of a recreational services agreement between the local service districts of the parishes of Clarendon, Blissville, Gladstone, the local service district of Wirral-Enniskillen, and Tri-County Complex Inc., in support of the construction and operation of a new recreational and sports facility-Tri County Complex.

The Branch also provided advice and support to promote the continued viability of Business Improvement Areas (BIAs) across the province. BIAs are groups of independent businesses that come together in a given area to adopt a common strategy toward revitalizing business.

Under the provisions of the *Business Improvement Areas Act*, the Branch provided support to BIAs to encourage and enable them to strengthen the downtown core of municipalities. This included administrating the collection and advancement of funds in the amount of \$1,899,035 to the 29 BIAs.

La Direction a continué de collaborer avec les communautés (constituées et non constituées) en vue d'examiner l'établissement possible de communautés rurales et les options de restructuration municipale. Au cours de l'année, 10 études de faisabilité ont été poursuivies ou terminées dans le cadre de processus de restructuration communautaire. Deux communautés ont été restructurées.

La Direction a facilité l'élaboration d'ententes en matière de services récréatifs entre les districts de services locaux des paroisses de Clarendon, de Blissville, de Gladstone, le district de service local de Wirral-Enniskillen, et Tri-County Complex Inc. afin de favoriser la construction et l'exploitation d'une nouvelle installation récréative et sportive, le Tri-County Complex.

La Direction a également offert des conseils et un appui afin de promouvoir la viabilité continue des zones d'amélioration des affaires (ZAA) dans la province. Les zones d'amélioration des affaires sont des groupes d'entreprises indépendantes qui se forment dans un secteur donné pour adopter une stratégie commune de revitalisation du secteur des affaires.

Elles reçoivent des fonds provinciaux par année civile afin d'appuyer des projets d'amélioration des affaires comme les programmes de marketing et de promotion, et les projets d'embellissement. En vertu des dispositions de la *Loi sur les zones d'amélioration des affaires*, la Direction a offert un appui aux ZAA afin de les encourager et de leur permettre de renforcer le cœur du centre-ville des municipalités. Cet appui comprenait l'administration de l'avance de fonds au montant de 899 035 \$ aux 29 ZAA.

Community Infrastructure Branch

The primary areas of focus for this Branch during 2008-2009 included providing secretariat services for municipal and local service district infrastructure programs as well as administering the Canada – New Brunswick Agreement on the Transfer of Federal Gas Tax Revenues financial program (Gas Tax Fund). The effective delivery of these support services to communities relies on building and maintaining strong working relations at federal, provincial and municipal levels. As previously mentioned, a key area of activity during the year involved the Branch's support to the Gas Tax Fund. This entailed reviewing Municipal Capital Investment Plans to ensure: sound technical information; developing criteria; as well as coordinating and managing the infrastructure needs for unincorporated areas.

Over the year, the Community Infrastructure Branch facilitated the development and approval of required Capital Investment Plans under the Gas Tax Fund. Under this five-year program initiated in 2005-2006, \$146 million (\$116 million in federal funding and \$30 million in a provincial top up fund) was to be invested in environmentally sustainable community infrastructure projects.

LOCAL SERVICE DISTRICT DIVISION

During the 2008-2009 fiscal years, this Division administered the financial management and delivery of services in unincorporated areas of the province, called local service districts (LSDs). The Division's core responsibility was ensuring the delivery of services such as fire protection, garbage collection and dog control in unincorporated areas through financial management and regionally based service administration.

Direction de l'infrastructure communautaire

La Direction, en 2008-2009, avait pour tâches principales d'assurer des services de secrétariat pour les programmes d'infrastructure des municipalités et des districts de services locaux, et de gérer le programme financier de l'Entente Canada – Nouveau-Brunswick sur le transfert des recettes tirées de la taxe fédérale sur l'essence (Fonds de la taxe sur l'essence). La prestation efficace de ces services de soutien aux communautés repose sur la création et le maintien de relations de travail fortes à l'échelle fédérale, provinciale et municipale. Comme il a été mentionné précédemment, une des principales activités de cette année concernait l'appui de la Direction dans le cadre du Fonds de la taxe sur l'essence. Cet appui a consisté à prendre en charge l'examen des plans de dépenses en immobilisations des municipalités afin d'assurer : la précision de l'information technique; l'élaboration des critères; ainsi que la coordination et la gestion des besoins en matière d'infrastructure dans les secteurs non constitués en municipalités.

Au cours de l'année, la Direction de l'infrastructure communautaire a facilité l'élaboration et l'approbation des plans de dépenses en immobilisations requis dans le cadre du Fonds de la taxe sur l'essence. Dans le cadre de ce programme quinquennal entrepris en 2005-2006, 146 millions de dollars (116 millions du gouvernement fédéral et 30 millions dans le cadre d'un fonds complémentaire provincial) doivent être investis dans des projets d'infrastructure communautaire durables sur le plan de l'environnement.

DIVISION DES DISTRICTS DE SERVICES LOCAUX

Au cours de l'exercice 2008-2009, la Division a assuré la gestion financière et la prestation des services dans les secteurs non constitués en municipalités de la province, c'est-à-dire les districts de services locaux (DSL). La responsabilité principale de la Division était d'assurer la prestation des services comme les services de protection contre les incendies, de collecte des déchets et de réglementation des chiens dans les secteurs non constitués en municipalités par la gestion financière et l'administration des services régionaux.

In 2008-2009, the Local Service District Division continued to work with local service district advisory committees, fire departments and other service delivery bodies, as well as the general public, to identify local service needs and administer the delivery of services through financial and logistical support. These responsibilities are carried out by local services managers, situated in eight regional locations across the province.

In 2008-2009 the Division provided historical and statistical information to support the Commissioner on the Future of Local Governance during the course of his review.

Following the release of the Commissioner's report, the Division helped coordinate presentations by one of the Commissioner's three advisors to any LSDs interested in better understanding Commissioner Finn's report.

The Division supported a number of programs at the local level, including participation in infrastructure projects in unincorporated areas funded under the Gas Tax Fund program. A familiarity with area interests and issues by local services managers added to the local perspective on a number of community restructuring exercises.

CORPORATE AND COMMUNITY FINANCE DIVISION

The Corporate and Community Finance Division is mandated to provide effective financial management for the delivery of departmental programs, as well as a range of financial support to the villages, towns, cities and rural communities of the province.

Over the 2008-2009 financial years, the Division's responsibilities were administered under two Branches:

- Corporate Finance; and
- Community Finance.

En 2008-2009, la Division des districts de services locaux a continué de collaborer avec les comités consultatifs de district de services locaux, les services d'incendie et d'autres organismes de prestation de services, ainsi que le public, pour déterminer les besoins locaux en matière de services et pour gérer la prestation des services au moyen d'un soutien financier et logistique. Ces responsabilités sont assumées par les gestionnaires des services locaux, qui se trouvent dans huit régions de la province.

En 2008-2009, la Division a assuré la prestation de renseignements historiques et statistiques pour appuyer l'examen du commissaire concernant l'avenir de la gouvernance locale.

Après la publication du rapport du commissaire Finn, la Division a contribué à la coordination des présentations effectuées par l'un des trois conseillers du commissaire à l'intention de tous les districts de services locaux souhaitant mieux comprendre son rapport.

La Division a appuyé des programmes offerts à l'échelle locale, y compris la participation à des projets en matière d'infrastructure, financés dans le cadre du programme du Fonds de la taxe sur l'essence, dans des secteurs non constitués en municipalités. En raison de leurs connaissances des intérêts et des enjeux locaux, les gestionnaires des services locaux ont fait valoir la perspective locale dans un certain nombre d'exercices de restructuration communautaire.

DIVISION DES FINANCES GÉNÉRALES ET COMMUNAUTAIRES

La Division des finances générales et communautaires a le mandat d'offrir une gestion financière efficace pour la prestation des programmes du Ministère, de même qu'un soutien financier aux villages, villes, cités et communautés rurales de la province.

Au cours de l'exercice 2008-2009, les responsabilités de la Division ont été gérées par deux directions :

- Finances générales; et
- Finances communautaires.

Corporate Finance Branch

The Corporate Finance Branch provides services to both the Department of Local Government and the Department of Environment.

In 2008-2009, this Branch provided the ongoing corporate services of budgeting, accounting, financial planning, monitoring and consulting services.

The key components of financial management included:

- coordinating the Department's financial planning, budgeting and interim financial statement process;
- providing accounting services to the Department by ensuring that payments made were duly authorized and in accordance with the *Financial Administration Act* and the *Public Purchasing Act*, and were accurately reflected in the books of the Province;
- providing financial information, analysis and advice to management and central agencies; preparing the main estimates and public accounts briefing books; assisting senior management in the presentation of the Department's capital estimates, main estimates and annual report;
- maintaining the departmental Financial Information System index, reconciling assets and liability accounts, and collecting and depositing revenue; and
- providing purchasing and vehicle management services.

Direction des finances générales

Au moyen d'une entente de partage de services, la Direction des finances générales fournit des services au ministère des Gouvernements locaux et au ministère de l'Environnement.

En 2008-2009, la Direction a offert des services généraux continus de budgétisation, de comptabilité, de planification financière, de surveillance et de consultation.

Les principales composantes de la gestion financière comprenaient ce qui suit :

- coordonner le processus relatif à la planification financière, à la budgétisation et aux états financiers provisoires du Ministère;
- offrir des services de comptabilité au Ministère, en veillant à ce que les paiements soient dûment effectués conformément à la *Loi sur l'administration financière* et à la *Loi sur les achats publics*, et qu'ils soient indiqués de façon exacte dans les comptes du gouvernement provincial;
- fournir de l'information financière, des services d'analyse et des conseils aux organismes centraux et de gestion; préparer les cahiers d'information sur le budget principal et les comptes publics; aider les cadres supérieurs pour la présentation du budget de capital, du budget principal et du rapport annuel du Ministère;
- tenir à jour l'index du système d'information financière du Ministère, effectuer le rapprochement des comptes des immobilisations et des comptes à payer, et percevoir et déposer les recettes;
- assurer des services d'achat et de gestion des véhicules.

Community Finance Branch

During fiscal 2008-2009, this Branch's service responsibilities were centered on providing advice and guidance relating to the financial aspects of local government bodies (municipalities, rural communities, LSDs and commissions). The Branch provided accounting, capital borrowing, budget and financial reporting services to New Brunswick communities. This work continued to be guided by the goal of achieving sound local financial management and ensuring compliance with legislated requirements.

Specific activities included conducting the annual review of various budgets for:

- 101 municipalities;
- Three rural communities;
- Three police commissions;
- 20 water and/or wastewater commissions and solid waste commissions; and
- 327 local service districts and taxing authorities.

This Branch also administered the debt portfolio related to New Brunswick's municipalities and commissions, which totaled \$624 million on December 31, 2008. Over the fiscal 2008-2009, the Branch continued with the implementation of the Municipal Debt Management system.

The Branch provided secretariat services, and financial analysis of applications by municipalities and commissions to the Municipal Capital Borrowing Board for authorization to borrow for capital expenditures (see page 2), and prepared the *Annual Report of Municipal Statistics for New Brunswick*, which is available on the Department's website. In addition, the Branch ensured the calculation and distribution of \$71 million in unconditional grant support to municipalities, rural communities and local service districts, as well as \$2.2 million in Municipal Fine Revenue sharing to participating municipalities.

Direction des finances communautaires

Au cours de l'exercice 2008-2009, les responsabilités de cette direction relatives à la prestation des services étaient axées sur l'offre de conseils et d'orientation relativement aux aspects financiers des organismes d'administration locale (municipalités, communautés rurales, districts de services locaux et commissions). La Direction a offert des services de comptabilité, d'emprunt de capitaux, de budget et de rapports financiers aux communautés du Nouveau-Brunswick. Ces travaux ont continué à s'inspirer de l'objectif visant à atteindre une gestion financière locale saine et à assurer la conformité aux exigences prévues par la loi.

Les activités précises comprenaient l'étude annuelle de divers budgets pour :

- 101 municipalités;
- trois communautés rurales;
- trois commissions de police;
- 20 commissions des eaux et des eaux usées, et de gestion des déchets solides;
- 327 districts de services locaux et autorités taxatrices.

La Direction a aussi géré le portefeuille de la dette ayant trait aux municipalités et commissions du Nouveau-Brunswick, d'une valeur totale de 624 millions de dollars au 31 décembre 2008. Au cours de l'année financière 2008-2009, la Direction a poursuivi la mise en œuvre du système de gestion de la dette municipale.

La Direction a fourni des services de secrétariat et d'analyse financière des demandes d'autorisation d'emprunt de capitaux pour payer les dépenses en immobilisations qui ont été soumises à la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités par les commissions et les municipalités (voir la page 2). Elle a aussi préparé le *Rapport annuel des statistiques municipales du Nouveau-Brunswick*, qui est disponible sur le site Web du Ministère. De plus, la Direction a assuré le calcul et la distribution de 71 millions de dollars en subventions sans condition comme mesure de soutien aux municipalités, communautés rurales et districts de services locaux, de même que 2,2 millions de dollars en partage des recettes municipales provenant des amendes aux municipalités participantes.

Local Governance Reform

In September 2007 Mr. Jean-Guy Finn was appointed as Commissioner on the Future of Local Governance, by Premier Shawn Graham. This appointment was made in response to a recommendation by the Task Force on Self-Sufficiency that a commissioner review work done to date, including previous studies and reports, and make recommendations regarding the future of local governance. The Commissioner was given a one year mandate to review and develop an Action Plan to bring about improvements in the following areas: structure and organization of local governance in the province, regional co-operation, property taxation, local government funding arrangements and the legislative framework required to implement the action plan.

Beginning in the fall of 2007 and continuing through the 2008-2009 fiscal year the Department of Local Government provided technical and logistical support to Commissioner Finn during the course of his review. This included providing historical, statistical and mapping information, as well as facilitating liaison between the Commissioner and stakeholder groups.

Commissioner Finn's report titled, "***Building Stronger Local Governments and Regions: An Action Plan for the Future of Local Governance in New Brunswick***" was submitted to the Premier in the fall 2008 and was tabled in the Legislature on December 18, 2008.

Following the receipt of the report, the Department of Local Government has supported any interested communities and/or stakeholders to understand both the Commissioner's recommendations and accompanying rational.

The Department of Local Government continues to respond to requests relating to Commissioner Finn's report through the Department of Local Government's regular mandate to provide provincial leadership analysis, advice, and guidance in support of self-sufficient communities.

Réforme de la gouvernance locale

En septembre 2007, M. Jean-Guy Finn a été nommé par le premier ministre, Shawn Graham, commissaire sur l'avenir de la gouvernance locale. Cette nomination est venue en réponse à une recommandation émise par le groupe de travail sur l'autosuffisance prévoyant qu'un commissaire examine le travail jusqu'à présent effectué, y compris les études et rapports précédents et fasse des recommandations quant à l'avenir de la gouvernance locale. Dans le cadre d'un mandat d'un an, le commissaire a été chargé d'examiner et d'élaborer un plan d'action pour mettre en place des améliorations dans les domaines suivants : structure et organisation de la gouvernance locale dans la province; coopération régionale; impôt foncier; ententes de financement avec les gouvernements locaux et cadre législatif nécessaire à la mise en œuvre du plan d'action.

Depuis l'automne 2007 et au cours de l'exercice 2008-2009, le ministère des Gouvernements locaux a fourni un appui technique et logistique au commissaire Finn pendant toute la durée de son examen. Cet appui a consisté à fournir des renseignements historiques, statistiques et cartographiques ainsi qu'à faciliter les liens entre le commissaire et les groupes d'intervenants.

Le rapport du commissaire Finn, intitulé « ***Bâtir des gouvernements locaux et des régions solides : Plan d'action pour l'avenir de la gouvernance locale au Nouveau-Brunswick*** », a été présenté au premier ministre à l'automne 2008 et a été déposé devant l'Assemblée législative le 18 décembre 2008.

Après réception du rapport, le ministère des Gouvernements locaux a examiné et a soutenu toutes les communautés et tous les intervenants à prendre connaissance des recommandations du commissaire et des explications associées.

Le ministère des Gouvernements locaux continue de répondre aux demandes relatives au rapport du commissaire Finn grâce à son mandat ordinaire visant à offrir une analyse de la direction provinciale, des conseils et une orientation en vue de communautés autosuffisantes.

POLICY AND STRATEGIC INITIATIVES DIVISION

The Policy and Strategic Initiatives Division has the responsibility for ensuring that policy, strategic planning, public engagement and intergovernmental liaison activities are developed and implemented in a cohesive and meaningful fashion in support of the operational goals and commitments of the Departments of Environment and Local Government.

The Division was established in January 2009 and assumed responsibilities carried out under separate branches in both agencies prior to that date. The Division is comprised of a Policy, Planning and Legislative Affairs Directorate, an Environmental and Local Government Initiatives Branch and an Intergovernmental Affairs Branch. An Executive Director heads the Division and sets overall vision and strategic direction.

Policy, Planning and Legislative Affairs Directorate

The Policy, Planning and Legislative Affairs Directorate is a branch of the Policy and Strategic Initiatives Division. It oversees the Policy Branches for each of the Department of Local Government and the Department of Environment. It also oversees the Strategic Planning and Development Section which represents both Departments.

This Directorate administers the delivery of the policy, legislative and planning agenda, provides advisory support and direction on policy development and strategic planning initiatives, and undertakes intradepartmental as well as interdepartmental liaison and representation. Linkages on files of common interest between both Departments are facilitated by the Directorate and oversight on legislative renewal initiatives is provided.

The Directorate also reviews all requests for legal opinions and devises departmental positioning on issues having legal implications.

DIVISION DES POLITIQUES ET DES INITIATIVES STRATÉGIQUES

La Division des politiques et des initiatives stratégiques a la responsabilité de s'assurer que les politiques, la planification stratégique, les activités d'engagement du public et de liaison intergouvernementale sont élaborées et mises en œuvre de manière cohérente et significative pour appuyer les objectifs opérationnels et les engagements du ministère de l'Environnement et du ministère des Gouvernements locaux.

La Division a été établie en janvier 2009 et avait des responsabilités assignées par différentes directions dans les deux agences avant cette date. La Division est composée de la Direction des politiques de la planification et des affaires législatives, de la Direction des initiatives en matière d'environnement et d'administration locale et de la Direction des affaires intergouvernementales. Un directeur général dirige la Division et détermine la vision générale et la direction stratégique.

Direction des politiques, de la planification et des affaires législatives

La Direction des politiques, de la planification et des affaires législatives fait partie de la Division des politiques et des initiatives stratégiques. Elle supervise les Directions des politiques du ministère des Gouvernements locaux et du ministère de l'Environnement. Elle supervise également la Section de la planification stratégique et du développement, qui représente les deux ministères.

Cette direction administre la mise en œuvre des politiques, du programme législatif et de planification, fournit un soutien consultatif, oriente l'élaboration des politiques et les initiatives de planification stratégique, et assure la représentation et la liaison intra-ministérielle et interministérielles. Le couplage des fichiers d'intérêts communs entre les deux ministères est facilité par la Direction et la supervision des initiatives de renouvellement législatif est assurée.

La Direction passe aussi en revue toutes les demandes d'avis juridiques et prépare la position du Ministère sur des problèmes ayant des implications légales.

LOCAL GOVERNMENT POLICY BRANCH

The Local Government Policy Branch (formerly the Policy, Planning, and Legislative Affairs Branch) provides policy direction and manages the legislative agenda for the Department of Local Government. All policy, financial, regulatory and legislative proposals that are forwarded by the Department to government for consideration are developed by the Branch. With the assistance of various operational branches in the Department, the Local Government Policy Branch developed approximately 38 submissions to the Executive Council (Policy and Priorities Committee, Cabinet, and Board of Management). These submissions involved creating new and amending legislation and regulations and appointing members to various boards. The Branch is the official liaison with the Executive Council Office, Board of Management, the Office of the Attorney General and the Government House Leader's Office.

The Branch is also responsible for providing legislature support to the Minister and the Premier's Office.

During the sitting of the Legislative Assembly, the Legislative Coordinator manages responses to Motions and Petitions, and any documentation relating to the introduction of Bills, Committee of the Whole, etc. The Minister's Briefing Book is prepared and updated on a regular basis during this time. Departmental Briefing Books are also coordinated through the Branch.

The Local Government Policy Branch is also responsible for reviewing and processing all responses to requests made under the Right to Information Act. It coordinated responses to approximately 4 such requests in the 2008-2009 fiscal year.

In addition to the above, the Local Government Policy Branch is responsible for the following: contract review; preparing requests for legal opinions; and providing advice on statutory and regulatory interpretation.

DIRECTION DES POLITIQUES EN MATIÈRE D'ADMINISTRATION LOCALE

La Direction des politiques en matière d'administration locale (autrefois connue sous le nom de Direction des politiques et de la planification stratégique) assure une direction stratégique et gère le programme législatif pour le ministère des Gouvernements locaux. La Direction gère aussi tous les projets de politique, de finance, de règlement et de loi qui sont soumis au gouvernement pour étude. En collaboration avec les diverses directions opérationnelles du Ministère, la Direction des politiques en matière d'administration locale a préparé environ 38 soumissions au Conseil exécutif (Comité des politiques et priorités, Cabinet et Conseil de gestion). Ces soumissions concernaient l'établissement de nouvelles lois et la modification des lois existantes et de règlements et la nomination de membres dans diverses commissions.

La Direction assure la liaison officielle avec le Bureau du Conseil exécutif, le Conseil de gestion, le Bureau du procureur général et le Bureau du leader parlementaire du gouvernement.

Elle assure aussi un soutien législatif au ministre et au Cabinet du premier ministre. Durant la session de l'Assemblée législative, la coordonnatrice législative gère les réponses aux motions et aux pétitions et la documentation relative au dépôt des projets de loi, pour le Comité plénier, etc. Les cahiers d'information du ministre sont préparés et mis à jour régulièrement durant cette période. La Direction s'occupe également de coordonner les cahiers.

La Direction des politiques en matière d'administration locale est également responsable de l'examen et du traitement de toutes les réponses aux demandes de renseignements formulées en vertu de la Loi sur le droit à l'information. Elle a coordonné les réponses à environ 4 demandes de cette nature durant l'exercice 2008-2009.

Outre les facteurs susmentionnés, la Direction des politiques est chargée des tâches suivantes : révisions de contrats, préparation des demandes pour les avis juridiques et communication de conseils sur l'interprétation légale et réglementaire.

Highlights:

- the *Municipalities Act* was amended to enable municipalities to become generators of electricity in accordance with the *Electricity Act*. Through this means, municipalities will have sufficient authority to, among other things, participate in community wind projects;
- various administrative amendments were made to the *Society for the Prevention of Cruelty to Animals Act* and General Regulation to assist the New Brunswick Society for the Prevention of Cruelty to Animals (NBSPCA) in carrying out its mandate;
- work was undertaken to allow the NBSPCA to assume responsibility for the provision of the service of dog control in local service districts and in rural communities that have not enacted a related by-law;
- amendments to the *Municipal Assistance Act* to establish the unconditional grant funding to municipalities, rural communities and local service districts for 2009 received Royal Assent; and
- several local service district service addition, municipal annexation, appointment and housekeeping memoranda affecting municipalities, rural communities and local service districts were approved.

Strategic Planning and Development Section

The Strategic Planning and Development Section provides support to the Department of Local Government and to the Department of Environment.

Faits saillants :

- la *Loi sur les municipalités* a été modifiée pour permettre aux municipalités de produire de l'électricité conformément à la *Loi sur l'électricité*. Ainsi, les municipalités auront l'autorité suffisante de participer, entre autres choses, aux projets d'énergie éolienne des communautés;
- diverses modifications administratives ont été apportées à la *Loi sur la Société protectrice des animaux* et au Règlement général pour aider la SPCA du Nouveau-Brunswick à mener à bien son mandat;
- des travaux ont été entrepris pour permettre à la SPCA du Nouveau-Brunswick de prendre en charge la fourniture du service de contrôle des chiens dans les districts de services locaux et dans les communautés rurales qui n'ont pas promulgué de règlement administratif correspondant;
- des modifications apportées à la *Loi sur l'aide aux municipalités* pour établir en 2009 le financement de subvention sans condition pour les municipalités, les communautés rurales et les districts de services locaux ont reçu la sanction royale;
- des ajouts de services aux districts de services, des annexions municipales, des nominations et des notes de gestion interne concernant les municipalités, les communautés rurales et les districts de services locaux ont été approuvés.

Section de la planification stratégique et du développement

La Section de la planification stratégique et du développement apporte son soutien au ministère des Gouvernements locaux et au ministère de l'Environnement.

The Section oversees the coordination and facilitation of development as well as annual review of strategic and operational plans for the Departments of Local Government and Environment. It is responsible for the development of performance measures and the evaluation of outcomes, as well as the development and the facilitation of reporting on achievement of goals and measures including those in departmental annual reports. The Section manager works with Divisions of both Departments to identify and prioritize areas for legislative modernization. The Section serves as departmental liaison with the Office of the Auditor General and participates in and coordinates input for program review.

La Section s'occupe de la coordination et de l'animation de la conception et de l'examen annuel des plans stratégiques et opérationnels pour les ministères de l'Environnement et des Gouvernements locaux. Elle est responsable de la conception des indicateurs de rendement et de l'évaluation des résultats, ainsi que de la conception et de la présentation des rapports sur les objectifs et les indicateurs atteints, y compris ceux du rapport annuel du Ministère. Le chef de la Section collabore avec les directions des deux ministères pour déterminer et établir l'ordre de priorité des domaines qui nécessitent un renouvellement et une modernisation sur le plan législatif et réglementaire. La Section sert de liaison ministérielle avec le Bureau du vérificateur général et elle participe et coordonne les données pour l'examen du programme.

Highlights:

- support provided to the Commissioner on the Future of Local Governance in carrying out his mandate to review the structure, organization and finances of the local governance system in New Brunswick;
- work on the development of a modernization framework for the renewal of various pieces of legislation administered by the Departments of Environment and Local Government; and
- preparation of quarterly status reports for the Executive Council Office.

Faits saillants :

- appui fourni au commissaire sur l'avenir de la gouvernance locale pour mener à bien son mandat consistant à examiner la structure, l'organisation et les finances du système de gouvernance locale au Nouveau-Brunswick;
- travail sur l'élaboration d'un cadre de modernisation pour le renouvellement des diverses parties de législation administrées par les ministères de l'Environnement et des Gouvernements locaux; et
- préparation de rapports de situation trimestriels pour le Bureau du Conseil exécutif.

Environmental and Local Government Initiatives Branch

The Environmental and Local Government Initiatives Branch was created and supports both the Department of Local Government and the Department of Environment. The Branch has the following responsibility areas: stakeholder knowledge building and behavioral change, legislative and non-legislative public consultation, stakeholder recognition, and climate change outreach. Branch staff also liaises with divisions to identify and assess stakeholder needs and responds to public and stakeholder inquiries on a regular basis.

Direction des initiatives en matière d'environnement et d'administration locale

La Direction des initiatives en matière d'environnement et d'administration apporte son soutien au ministère des Gouvernements locaux et au ministère de l'Environnement. Voici les différentes aires de responsabilité de la Direction : renforcement des connaissances des intervenants et modification du comportement, consultations publiques législatives et non législatives, reconnaissance des intervenants et sensibilisation aux changements climatiques. Le personnel de la Direction assure également la liaison avec les ministères pour déterminer et évaluer les besoins des intervenants et répondre régulièrement aux demandes du public et des intervenants.

Highlights:

- developed the Assessment and Planning Appeal Board website and completed the Community Profiles website which profiles all of NB municipalities and rural communities;
- coordinated the printing of documents and facilitated the public distribution of the Local Governance Report;
- responded to requests from the public and stakeholders throughout the year for public information, as well as in support of local government-related activities and events;
- coordinated the production and printing of the Municipal Statistics document, Annual Report, and other documents; and
- the Branch also conducted a review of the Department's Library Services.

Intergovernmental Affairs Branch

The Intergovernmental Affairs Branch supports the appointment of one Deputy Minister to serve two agencies. Previously, aspects of intergovernmental affairs were carried out in separate areas of the Department of Local Government and the Department of Environment.

The Branch provides secretariat support to the Minister and Deputy Minister of the Department of Local Government through coordination, review and preparation of materials which supports their participation in meetings of intergovernmental nature.

Faits saillants :

- la Direction a élaboré le site Web de la Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme et achevé le site Web sur les Profils des communautés qui décrit toutes les municipalités et communautés rurales du Nouveau-Brunswick;
- la Direction a coordonné l'impression des documents et facilité la distribution au public du Rapport sur la gouvernance locale;
- la Direction a répondu aux demandes de renseignements émanant du public et des intervenants pour de l'information publique et pour appuyer les activités et événements relatifs aux gouvernements locaux;
- la Direction a coordonné la production et l'impression de documents relatifs aux statistiques municipales, du rapport annuel et d'autres documents; et
- la Direction a également procédé à l'examen des services de bibliothèque.

Direction des affaires intergouvernementales

La Direction des affaires intergouvernementales facilite la tâches de la sous-ministre chargée d'œuvrer pour deux agences. Auparavant, les tâches découlant des affaires intergouvernementales étaient effectuées dans différents secteurs du ministère des Gouvernements locaux et du ministère de l'Environnement.

La Direction fournit un soutien au ministre et à la sous-ministre du ministère des Gouvernements locaux par la coordination, l'analyse et la préparation des documents de soutien qu'ils utilisent au cours des réunions liées aux affaires intergouvernementales.

The Branch plays a key role in coordination, preparation, review and approval of materials for briefings, liaises with divisions of the Department and with other departments to ensure the Minister, Deputy Minister and Premier are advised on the Department's position on local government files and discussions affecting New Brunswick. These files include collaboration with organizations such as the Provincial/Territorial Ministers Responsible for Local Government, the Council of the Federation, the Canadian Council of Ministers of the Environment, and the New England Governors/Eastern Canadian Premiers.

The Branch serves as the primary liaison with provincial and inter-jurisdictional counterparts and represents the Department where matters and issues concerning local government are addressed; and facilitates, coordinates, and participates in development of departmental positioning in support of the sustainability of communities. It also coordinates and participates in planning special inter-jurisdictional initiatives relating to the mandate of the Department, including NB-hosted events.

CORPORATE SERVICES DIVISION

The Corporate Services Division is mandated with providing an effective service platform for the delivery of departmental programs, including staff recruitment and development, financial management, information technology development and support, as well as logistical and administrative support.

The Division provides services to both the Department of Local Government and the Department of Environment.

In 2008-2009 the Department's corporate responsibilities were administered under three Branches:

- Human Resources and Administration;
- Corporate Finances; and
- Information and Technology Management.

Elle joue un rôle clé dans la coordination, la préparation, l'analyse et l'approbation des documents destinés aux réunions d'information, et assure la liaison entre les Divisions au sein du Ministère et les autres ministères, faisant en sorte que le ministre, la sous-ministre et le premier ministre soient au courant de la position du Ministère sur les dossiers et les discussions liées à l'administration locale concernant le Nouveau-Brunswick. Ces dossiers comprennent la collaboration avec divers interlocuteurs comme les ministres provinciaux et territoriaux responsables des administrations locales, le Conseil de la fédération, le Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME), les gouverneurs de la Nouvelle-Angleterre et les premiers ministres de l'Est du Canada (GNA/PMEC).

La Direction sert de liaison principale avec son homologue provincial et inter-juridictionnel et représente le Ministère lorsque des questions concernant l'administration locale sont traitées. Elle facilite et coordonne l'élaboration de la position du Ministère venant appuyer la durabilité des communautés. Elle coordonne et participe également à la planification d'initiatives intergouvernementales spéciales liées au mandat du Ministère, incluant notamment les événements organisés dans le Nouveau-Brunswick.

DIVISION DES SERVICES GÉNÉRAUX

La Division des services généraux est chargée d'offrir une base de services efficace pour la prestation des programmes du Ministère, y compris le recrutement et le perfectionnement du personnel, le développement de la technologie de l'information et le soutien, ainsi que le soutien logistique et administratif.

La Division fournit des services au ministère des Gouvernements locaux et au ministère de l'Environnement.

En 2008-2009, les responsabilités générales du Ministère étaient gérées par trois directions :

- Ressources humaines et administration;
- Finances générales; et
- Gestion de l'information et de la technologie.

Highlights:

- the Branch developed and implemented a Succession Planning Strategy for the department which addresses attrition, retention, issues and employee development; and
- the Branch developed and implemented an Employee Orientation Program for new employees.

Human Resources and Administration Branch

In fiscal year 2008-2009, this Branch's major areas of responsibility included recruitment, labour and employee relations, job evaluation and classification, payroll and benefits administration, Official Languages administration, human resources policy and program development, succession planning, coordination of wellness initiatives, emergency planning, maintenance of the departmental Asset Inventory System for furniture and equipment, provision of telecommunications services, as well as facilities management support.

Activity in support of the Local Government Department during 2008-2009 included performing recruitment activities and advertising for six vacant positions, hiring 13 individuals on personal services contracts and 12 individuals on a casual basis, as well as the hiring of eight summer students.

The Branch also performed classification/reclassification reviews for 16 positions, facilitated the retirement of two employees, sponsored one employee in the Public Service Management Program through the University of New Brunswick and administered the Department's two collective agreements.

Faits saillants :

- la Direction a élaboré et mis en place une stratégie de planification de la relève pour le Ministère, qui traite de l'attrition, des problèmes liés au maintien en poste et du perfectionnement des employés; et
- elle a élaboré et mis en œuvre un programme d'orientation pour les nouveaux employés.

Direction des ressources humaines et de l'administration

Au cours de l'exercice 2008-2009, les principaux secteurs de responsabilité de la Direction comprenaient le recrutement, les relations de travail et les relations avec les employés, l'évaluation et la classification des emplois, l'administration de la feuille de paie et des avantages sociaux, l'administration relative aux langues officielles, ainsi que l'élaboration de politiques et de programmes relatifs aux ressources humaines, et la planification de la relève. La Direction était aussi responsable de la coordination des projets en matière de mieux-être, de la planification des mesures d'urgence, de la tenue du système d'inventaire du mobilier et de l'équipement du Ministère, de la prestation des services de télécommunications, et du soutien à la gestion des installations.

En 2008-2009, les activités appuyant le ministère des Gouvernements locaux comprenaient : prendre en charge les activités de recrutement et d'annonce pour six postes vacants, recruter 13 personnes au moyen de contrats de services personnels et 12 personnes sur une base occasionnelle, ainsi qu'embaucher huit étudiants pendant l'été.

De plus, la Direction a coordonné l'examen de la classification ou reclassification de 16 postes, facilité le départ en retraite de deux employés, parrainé un employé du Programme de formation des gestionnaires de la fonction publique offert par l'Université du Nouveau-Brunswick et géré les deux conventions collectives du personnel du Ministère.

Official Languages Administration

The Department of Local Government recognizes its obligations regarding the Official Languages Policy and is committed to actively offering and providing quality services in the public's official language of choice, and is promoting a more balanced utilization of both official languages within the public service. The Department of Local Government provided opportunities for three employees to pursue second language training during the year.

In 2008-2009, the Department received no official language complaints.

Public Interest Disclosure Act

In 2008-2009, the Department received no complaints under the act.

Information and Technology Management Branch

Over the 2008-2009 fiscal year, this Branch continued its responsibilities for ensuring the effective and efficient acquisition, development, management and use of information, technology, data, systems and records within the Department. The daily use of technology and information has become integral to the ongoing, effective delivery of the Department's various programs and services. It is the mandate of the Branch to ensure that departmental staff has reliable and secure access to information and technology resources when needed as well as to continue to identify opportunities throughout the Department where technology can be used to operational or strategic advantage. The Branch is comprised of four key areas of focus:

- records Management;
- systems Development;
- operations and Technical Support Services; and
- geographic Information Systems (GIS).

Administration des langues officielles

Le ministère des Gouvernements locaux reconnaît ses obligations relativement à la Politique sur les langues officielles et est déterminé à offrir activement des services de qualité au public dans la langue officielle de son choix. Il fait aussi la promotion d'une utilisation plus équilibrée des deux langues officielles au sein de la fonction publique. Le ministère des Gouvernements locaux a permis à trois employés de suivre une formation en langue seconde pendant l'année.

En 2008-2009, le Ministère n'a reçu aucune plainte concernant les langues officielles.

Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public

En 2008-2009, le Ministère n'a reçu aucune plainte émise en vertu de cette loi.

Direction de la gestion de l'information et de la technologie

Au cours de l'exercice 2008-2009, la Direction a continué d'assurer l'acquisition, l'élaboration, la gestion et l'utilisation efficace et efficiente de l'information, de la technologie, des données, des systèmes et des dossiers au sein du Ministère. L'utilisation quotidienne de la technologie et de l'information fait maintenant partie intégrante de la prestation efficace et continue des divers services et programmes du Ministère. Il incombe à la Direction de s'assurer que le personnel du Ministère a accès, au besoin, à des ressources fiables et sûres en matière d'information et de technologie et de continuer à cerner les occasions, au sein du Ministère, où l'utilisation de la technologie peut procurer un avantage opérationnel ou stratégique. La Direction comprend quatre principaux secteurs d'activité :

- gestion des documents;
- développement des systèmes;
- opérations et services de soutien technique; et
- systèmes d'information géographique (SIG).

Public Affairs Branch

The Department of Local Government's public affairs staff has been transferred on July 2008 to Communications New Brunswick. Staff's responsibilities were unchanged. These tasks included:

- responding to media inquiries, and providing guidance to the Minister and Senior Managers in the area of media relations;
- preparing news releases, speeches, and statements given during legislative sittings, as well as requested messages for various events;
- coordinating media events, as well as public notices and other print and broadcast advertising, to support departmental announcements and initiatives;
- monitoring coverage in the provincial news media and advising the Department of emerging issues; and
- updating the web pages.

Direction des affaires publiques

Le personnel de la Direction des affaires publiques du ministère des Gouvernements locaux a été transféré en juillet 2008 vers Communications Nouveau-Brunswick. Les responsabilités du personnel n'ont subi aucun changement. Leurs tâches étaient les suivantes :

- répondre aux demandes de renseignements des médias et fournir une orientation au ministre et aux cadres supérieurs dans le domaine des relations avec les médias;
- rédiger les communiqués de presse, les discours et les déclarations faites à l'Assemblée législative, de même que les messages requis pour différentes activités;
- coordonner les événements médiatiques, ainsi que les avis publics et autres annonces dans la presse écrite et électronique, pour appuyer les annonces et les projets du Ministère;
- suivre la couverture dans les médias provinciaux et aviser le Ministère des nouveaux enjeux; et
- mettre à jour les pages Web.

OUR FINANCIAL INFORMATION / NOTRE INFORMATION FINANCIÈRE

EXPENDITURE TABLES/TABLEAUX DES DÉPENSES

Financial Results 2008-2009 (000's)/Résultats financiers 2008-2009 (000 \$)
 Department of Local Government/Ministère des Gouvernements locaux

EXPENDITURES/DÉPENSES

	Main Estimates	Wage Settlements	Budget	Actual	Variance	Note
	Budget principal	Règlements salariaux	Budget	Montant réel	Écart	
Corporate Services/Services généraux						
Senior Management / Haute direction	723.0	-	723.0	987.6	264.6	1.0
Corporate Services / Services généraux	2,602.0	55.9	2,657.9	2,616.5	(41.4)	
Corporate and Community Finances / Finances générales et communautaires						
Corporate and Community Finances / Finances générales et communautaires	1,010.0	3.1	1,013.1	959.1	(54.0)	
Municipal Unconditional Grant / Subventions inconditionnelles aux municipalités	67,939.0		67,939.0	67,944.8	5.8	
Municipal Property Tax Warrant / Mandat d'impôt foncier municipal	-		-	-	-	
Municipal Fine Revenue Sharing Program / Programme de partage des recettes municipales provenant des amendes	2,000.0		2,000.0	2,151.8	151.8	
Local Service District Expenditures / Dépenses des districts de services locaux	37,236.0	580.2	37,816.2	38,815.0	998.8	2.0
Local Governance and Community Infrastructure / Gouvernance locale et infrastructure communautaire						
Local Governance and Community Infrastructure / Gouvernance locale et infrastructure communautaire	834.0	2.6	836.6	796.4	(40.2)	
Local Service Districts / Districts de services locaux						
Local Service Districts / Districts de services locaux	1,306.0		1,306.0	1,499.1	193.1	
Assessment and Planning Appeal Board / Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme						
Assessment and Planning Appeal Board / Commission d'appel en matière d'évaluation et d'urbanisme	307.0		307.0	319.1	12.1	
Total Ordinary/						
Total du budget ordinaire	113,957.0	641.8	114,598.8	116,089.34	1,490.6	
	Main Estimates		Actual		Variance	
	Budget principal		Montant réel		Écart	
Local Service Districts/Districts de services locaux	500.0	-	496.3		3.7	
Total Capital/Total du budget de capital	500.0	-	496.3		3.7	

EXPENDITURES / DÉPENSES

REGIONAL DEVELOPMENT CORPORATION/SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL	Actual / Montant réel
Non-Capital Development Projects / Projets d'aménagement – fonctionnement	50.0
Canada / New Brunswick Gas Tax Program – Payments to Municipalities / Programme de la taxe sur l'essence Canada – Nouveau-Brunswick – Versements aux municipalités	30,732.1
Total Funding provided by Regional Development Corporation/Financement total fourni par la Société de développement régional	30,782.1

Revenues / Recettes	Main Estimates Budget principal	Actual	Variance
		Montant réel	Écart
Return on Investment/Rendement sur les placements	297.0	299.2	2.2
Sale of Goods and Services/Vente de biens et services	-	19.9	19.9
Prior Years Expenditure Recoveries / Recouvrements des dépenses des années antérieures	-	1.9	1.9
Recoveries / Recouvrements	1,923.0	1,923.0	-
Miscellaneous/Divers		-	-
Total Revenues / Total des recettes	2,220.0	2,244.0	24.0

Variances

1. Departmental costs associated with providing analysis, information, data retrieval and mapping in response to requests of the Commissioner on the Future of Local Governance were higher than expected.
2. The cost of services provided to Local Service Districts, such as fire protection, cost of assessment, recreation and community services, and solid waste management increased over budgeted amounts.

Écarts

1. Les coûts du Ministère associés à la fourniture d'analyses et de renseignements, ainsi qu'à l'extraction et à la mise en correspondance de données en réponse aux demandes du commissaire sur l'avenir de la gouvernance locale, ont été plus élevés que prévu.
2. Les coûts des services offerts aux districts de services locaux, comme la protection contre les incendies, le coût de l'évaluation, les services récréatifs et communautaires et la gestion des déchets solides, ont dépassé les sommes prévues au budget.

**PERFORMANCE MEASURE RESULTS
FOR THE DEPARTMENT OF LOCAL
GOVERNMENT****Performance Measure #1 (relating to Goal #1 of
Departmental Strategic Plan):**

Reduced manual work, errors, and response time in providing information to facilitate issuance of municipal debentures, as a result of developing a municipal debt management system.

Results:

The Municipal Debt Management System, developed in the previous two years, was successfully implemented and was used to facilitate the issuance of two municipal debenture series. This new system has resulted in a substantial reduction of work that was previously performed manually, thereby improving response times and accuracy.

**Performance Measure #2 (relating to Goal #2 of
Departmental Strategic Plan):**

Increased utilization of web-based resource manual, and corresponding reduction in general inquiries managed by staff.

Results:

The Resource Manual received significant web traffic during 2008-2009 recording thousands of visits, and additional municipal content was added. The site will be reviewed over the coming year with the objective of improving content and web-based navigation.

**Performance Measure #3 (relating to Goal #3 of
Departmental Strategic Plan):**

Agreements are developed to enable shared services between communities.

**RÉSULTATS DES MESURES DU
RENDEMENT POUR LE MINISTÈRE
DES GOUVERNEMENTS LOCAUX****Mesure du rendement n° 1 (relative à l'objectif 1
du plan stratégique du Ministère) :**

Erreurs, délais et travail manuel réduits dans la transmission des renseignements afin de faciliter l'émission des débentures municipales grâce à l'élaboration d'un système de gestion de la dette municipale.

Résultats :

Le système de gestion de la dette municipale, élaborée pendant les deux années précédentes, a été mis en œuvre avec succès et utilisé pour faciliter l'émission de deux séries de débentures municipales. Ce nouveau système a mené à une réduction importante du travail qui a précédemment été effectué manuellement, améliorant ainsi les délais et l'exactitude.

**Mesure du rendement n° 2 (relative à l'objectif 2
du plan stratégique du Ministère) :**

Utilisation accrue du guide des ressources sur le Web et réduction, par le fait même, des demandes de renseignements généraux traitées par le personnel.

Résultats :

Le guide des ressources sur le Web a été beaucoup consulté pendant l'exercice 2008-2009, recevant des milliers de visites, et des renseignements municipaux supplémentaires ont été ajoutés. Le site sera examiné au cours de l'année à venir avec l'objectif d'améliorer le contenu et la navigation sur le Web.

**Mesure du rendement n° 3 (relative à l'objectif 3
du plan stratégique du Ministère) :**

Ententes élaborées de façon à permettre le partage de services entre les communautés.

Results:

The Department facilitated the development of a recreational services agreement between the local service districts of the parishes of Clarendon, Blissville and Gladstone and the local service district of Wirral-Enniskillen and Tri-County Complex Inc. in support of the construction and operation of a new recreational and sports facility – Tri County Complex.

Performance Measure #4 (relating to Goal #4 of Departmental Strategic Plan):

Quarterly meetings are held with the Provincial-Municipal Council.

Meetings with Executive Directors of Municipal Associations are held quarterly at a minimum.

Results:

During the year, meetings of the Provincial-Municipal Council (The Minister of Local Government with the Presidents of the three municipal elected officials associations) were held quarterly. In addition, meetings were also held on a quarterly basis between Departmental officials and Executive Directors of the municipal associations. These meetings provide forums through which issues affecting the local government sector as well as the provincial-municipal relationship can be raised and discussed. Meetings between the Department and Board members of the Association of Municipal Administrators of New Brunswick were also held during the year.

Performance Measure # 5 (relating to Goal #5 of Departmental Strategic Plan):

Departmental ratings on 4 areas* of opportunity that resulted from the 2007 Public Service Employee Survey are improved to meet or exceed the 75% baseline.

The four areas*:

- opportunities for career growth within the department, and the Government of New Brunswick;

Résultats :

Le Ministère a facilité l'élaboration d'ententes en matière de services récréatifs entre les districts de services locaux des paroisses de Clarendon, de Blissville et de Gladstone et le district de service local de Wirral-Enniskillen et Tri-County Complex Inc. afin de favoriser la construction et l'exploitation d'une nouvelle installation récréative et sportive, le Tri-County Complex.

Mesure du rendement n° 4 (relative à l'objectif 4 du plan stratégique du Ministère) :

Réunions trimestrielles tenues avec le Conseil provincial-municipal.

Réunions organisées au moins tous les trois mois avec les directeurs généraux des associations municipales.

Résultats :

Au cours de l'année, des réunions du Conseil provincial-municipal (ministre des Gouvernements locaux avec les présidents des trois associations d'élus municipaux) ont eu lieu sur une base trimestrielle. En outre, des réunions trimestrielles se sont tenues entre les représentants ministériels et les directeurs généraux des associations municipales. Ces réunions constituent des forums dans lesquels les enjeux concernant le secteur des administrations locales ainsi que la relation entre la province et les municipalités peuvent être évoqués et discutés. Des réunions entre le Ministère et les membres du conseil de l'Association des administrateurs municipaux du Nouveau-Brunswick ont également été organisées.

Mesure du rendement n° 5 (relative à l'objectif 5 du plan stratégique du Ministère) :

Amélioration des évaluations obtenues par le Ministère relativement aux quatre secteurs* à améliorer, établis à la suite du sondage mené auprès des employés de la fonction publique en 2007, afin d'atteindre ou de dépasser le seuil de 75 %.

Les quatre secteurs* :

- possibilités de croissance professionnelle au sein du Ministère, et du gouvernement du Nouveau-Brunswick;

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • prefer to stay with the Government of New Brunswick, even if offered a similar job elsewhere; • essential information flows effectively from senior management; and • succession planning strategy process is implemented. | <ul style="list-style-type: none"> • désir de rester au gouvernement du Nouveau-Brunswick, même si un emploi comparable était offert ailleurs; • information essentielle communiquée efficacement de la haute direction au personnel; et • mise en place d'un processus de planification de la relève. |
|--|---|

Competency profiles for Management, Non-union and Bargaining positions are developed.

Results:

The Department continues to work on initiatives outlined in the 2007 Public Service Employee Survey Action Plan.

The Department has developed and implemented an Orientation Workshop for new employees.

The Department has developed a Succession Planning Strategy and has completed competency profiles for management positions.

Performance Measure #6 (Relating to Goal #6 of Departmental Strategic Plan):

A minimum of one capacity-building training opportunity is offered annually to the municipal sector.

Results:

Five capacity-building training opportunities were offered to individual municipalities addressing the topics of roles and responsibilities of municipal officials as well as procedures around open and closed meetings of council.

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • désir de rester au gouvernement du Nouveau-Brunswick, même si un emploi comparable était offert ailleurs; • information essentielle communiquée efficacement de la haute direction au personnel; et • mise en place d'un processus de planification de la relève. |
|---|

Profils de compétences à l'intention du personnel occupant des postes de gestion, syndiqués et non syndiqués.

Résultats :

Le Ministère continue de travailler sur des projets définis dans le plan d'action établi à partir du sondage à l'intention des employés de la fonction publique en 2007.

Le Ministère a élaboré et mis en œuvre un atelier d'orientation pour les nouveaux employés.

Le Ministère a élaboré une stratégie de planification de la relève et a achevé la mise en place de profils de compétences pour les postes de gestion.

Mesure du rendement n° 6 (relative à l'objectif 6 du plan stratégique du Ministère) :

Au moins une séance de formation sur le renforcement des capacités est offerte chaque année au secteur municipal.

Résultats :

Cinq séances de formation sur le renforcement des capacités ont été offertes aux municipalités pour traiter des rôles et responsabilités des représentants municipaux ainsi que des procédures entourant les séances des conseils municipaux ouvertes au public et à huis clos.

A two-day training session for the new Rural Community of Upper Miramichi was offered to assist this new local government in its start-up. This workshop provided information on roles and responsibilities of local government officials, local government finances and budgeting including procedures relating to capital borrowing, legal issues pertaining to the local government sector, and various aspects of community planning (land use) activities.

A workshop was offered as part of the Union of Municipalities of New Brunswick annual conference (Fall 2008) addressing the topic of local government capacity building.

An information kiosk was set up for the annual conference of the Cities of New Brunswick Association to highlight what capacity-building is all about and the services offered by the Department.

In June 2008, the Department organized and hosted Municipal Orientation 2008 in which over 420 newly elected local government officials participated. The program included sessions on roles and responsibilities of local government officials, local government finances, legal issues pertaining to local government, capital borrowing, community planning as well as a pre-conference workshop (250 participants) addressing the topic of climate change.

Performance measure #7 (relating to Goal #7 of Departmental Strategic Plan):

All Capital Investment Plans are finalized.

Results:

All 101 local governments eligible to receive funding under the Federal-Provincial Gas Tax Agreement submitted their Gas Tax Fund Five Year Capital Investment Plans to the Department by December 31, 2008.

Une séance de deux jours a été offerte à la nouvelle communauté rurale d'Upper Miramichi afin d'aider le démarrage de ce nouveau gouvernement local. Cet atelier a été l'occasion de fournir des renseignements sur les rôles et responsabilités des élus locaux ainsi que sur les finances et la budgétisation du gouvernement local, y compris les procédures ayant trait à l'emprunt de capitaux, aux questions légales concernant le secteur des administrations locales et divers aspects des activités d'aménagement (utilisation des terres).

Un atelier a été proposé dans le cadre de la conférence annuelle de l'Union des municipalités du Nouveau-Brunswick (automne 2008) et a évoqué le renforcement des capacités des gouvernements locaux.

Un kiosque d'information a été établi pour la conférence annuelle de l'Association des cités du Nouveau-Brunswick pour mettre en évidence ce qu'est le renforcement des capacités et les services offerts par le Ministère.

En juin 2008, le Ministère a organisé et tenu le programme Orientation municipale 2008, auquel ont participé plus de 420 nouveaux élus locaux. Ce programme comprenait des séances sur les rôles et responsabilités des élus locaux, les finances des gouvernements locaux, l'emprunt de capitaux, les questions légales concernant le secteur des administrations locales, l'aménagement de la communauté ainsi qu'un atelier préalable à la conférence (250 participants) portant sur les changements climatiques.

Mesure du rendement n° 7 (relative à l'objectif 7 du plan stratégique du Ministère) :

Établissement de tous les plans de dépenses en immobilisations.

Résultats :

Tous les 101 gouvernements locaux admissibles à un financement dans le cadre de l'entente fédérale-provinciale sur le transfert des recettes tirées de la taxe fédérale sur l'essence ont soumis leur plan quinquennal de dépenses en immobilisations du Fonds de la taxe sur l'essence au 31 décembre 2008.

These communities are investing their allocations towards the improvement of their existing infrastructure, the construction of new infrastructure or planning their infrastructure needs. The seven eligible categories for projects under the program are: Water, Wastewater, Solid Waste, Community Energy Systems, Local Roads and Bridges, Public Transit, and Capacity Building.

Performance Measure #8 (relating to Goal #8 in Departmental Strategic Plan):

On-line community profiles are completed.

Results:

The Community Profiles website was launched in March 2009. The site profiles every municipality and rural community in New Brunswick, providing key municipal content such as contact information, key services and helpful links.

Ces communautés investissent les fonds attribués pour améliorer leur infrastructure existante, construire de nouvelles infrastructures ou planifier leurs besoins en la matière. Les sept catégories admissibles pour des projets dans le cadre de ce programme sont : l'eau, les eaux usées, les déchets solides, les systèmes d'énergie communautaires, les routes et ponts locaux, le transport public et le renforcement des capacités.

Mesure du rendement n° 8 (relative à l'objectif 8 du plan stratégique du Ministère) :

Achèvement des profils communautaires en ligne.

Résultats :

Le site Web sur les Profils des communautés a été lancé en mars 2009. Ce site établit le profil de toutes les municipalités et communautés rurales du Nouveau-Brunswick, offrant des renseignements essentiels, comme les coordonnées des personnes-ressources, des services clés et des liens utiles.